

Région Île de France
PROJET DE BUDGET 2019

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

INVESTISSEMENT

Chapitre 902 - Enseignement

23 - Enseignement supérieur

Chapitre 909 - Action économique

92 - Recherche et innovation

FONCTIONNEMENT

Chapitre 932 - Enseignement

23 - Enseignement supérieur

Chapitre 939 - Action économique

92 - Recherche et innovation

ANNEXE 7

SOMMAIRE

LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2019	5
1^{ère} PARTIE : LES PROPOSITIONS POUR 2019	8
INVESTISSEMENT.....	9
FONCTIONNEMENT.....	19
ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	28
2^{ème} PARTIE : BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2018	33
INVESTISSEMENT.....	34
FONCTIONNEMENT.....	42

LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2019

Le schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SRESRI) adopté le 21 septembre 2017 a donné à la Région Ile-de-France un cadre stratégique pluriannuel qui remet en perspective l'ensemble des premières mesures décidées depuis 2016 par l'exécutif régional sur chacun des trois axes stratégiques retenus :

- s'orienter, se réorienter, se former et s'insérer tout au long de la vie ;
- faire de l'Ile-de-France une référence mondiale en matière de science et de technologie ;
- soutenir des universités et des campus franciliens de niveau mondial.

Le budget de la Région pour 2019 s'inscrit pleinement dans la ligne de ces orientations stratégiques.

L'orientation, la formation, la recherche, le transfert de technologie et la création de valeur constituent le plus souvent un continuum que la Région souhaite favoriser. Le SRESRI a aussi l'ambition de favoriser au maximum les interactions avec les autres stratégies régionales : SRDEII et stratégie #LEADER, Smart Industrie, Smart Region, Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales... Il s'agit en effet de bâtir une politique régionale cohérente sur un campus, une thématique scientifique ou une filière industrielle en partenariat avec des laboratoires. Ainsi les dispositifs en matière de formation professionnelle continue ou d'apprentissage, de grands lieux d'innovation, logement étudiant, transports, éco-quartiers dans les campus, ou encore soutien aux filières économiques prioritaires contribuent également au développement et à l'attractivité du secteur de l'enseignement supérieur, de la recherche et du transfert de technologie.

Le budget 2019 dédié au soutien aux acteurs universitaires et scientifiques s'élève ainsi à 113,200 M€ en autorisations de programme (AP) et d'engagement (AE) et à 152,350 M€ en crédits de paiement (CPI et CPF).

Enseignement supérieur, orientation en réseaux

En 2018 le secteur est marqué par l'effort régional en faveur de l'accès à l'enseignement supérieur (cordées de la réussite, aide au mérite, diplôme d'accès aux études supérieures), et par un dispositif de promotion des innovations pédagogiques portées par le numérique (EdTech). En outre cinq opérations immobilières principales ont été lancées en 2018, notamment le bâtiment dédié à l'EHESS sur le campus Condorcet et la bibliothèque de documentation internationale contemporaine à Nanterre.

Pour le budget « Enseignement supérieur » en **2019**, il est proposé une **dotation globale de 63,500 M€ en AP/AE (52,950 M€ en investissement et 10,550 M€ en fonctionnement)** soit une stabilisation de l'enveloppe suite à la forte augmentation votée au budget 2018 (64,53 M€ contre 59,13 M€ en 2017).

La dotation globale est de 91,550 M€ en CPI/CPF, soit une hausse significative par rapport aux crédits votés en 2018 (83,13 M€) et 2017 (89,97 M€).

En investissement, la Région poursuit la réalisation des **programmes immobiliers prévus au Contrat de plan Etat-Région 2015-2020**. Elle mobilisera une enveloppe d'un montant de **50,400 M€ en AP** concernant plusieurs opérations structurantes pour l'immobilier universitaire francilien, parmi lesquelles :

- l'opération de construction pour le campus Condorcet d'un bâtiment d'enseignement de l'université Paris 1 situé à la Porte de la Chapelle et l'équipement des deux autres projets menés sous maîtrise d'ouvrage régionale, le Grand Equipement Documentaire et l'EHESS ;
- dans le cadre du soutien régional au Campus International Paris Seine, des études de programmation, la construction d'un bâtiment pour l'IUT de Neuville, la réhabilitation du restaurant du CROUS de Cergy ;
- le soutien au campus de Saclay à travers le transfert des quatre sites franciliens de AgroParisTech sur le Plateau de Saclay.

La section d'investissement de ce budget porte également une ligne dédiée au **soutien des initiatives des établissements d'enseignement supérieur et de recherche franciliens dans le domaine du numérique**, qui finance notamment les Trophées Edtech.

En fonctionnement, **la Région poursuit son effort en faveur de l'accès à l'enseignement supérieur de tous les Franciliens**, avec une dotation de **5,750 M€** permettant de financer :

- une nouvelle promotion d'étudiants bénéficiaires de l'aide régionale au mérite, permettant d'atteindre 7000 bénéficiaires depuis 2016 ;

- une nouvelle promotion d'étudiants bénéficiaires de l'aide au passage du Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU), soit 2200 bénéficiaires depuis 2016.

Cette dotation inclut également une enveloppe fortement majorée (**+25%**) pour les « Cordées de la réussite » portées par les établissements d'enseignement supérieur à destination de lycéens de 1^{ère} et terminale, et plus particulièrement ceux qui sont scolarisés dans des quartiers prioritaires. Cette enveloppe permet d'accentuer l'effort entamé par la Région pour doubler le nombre de cordées de la réussite et bénéficier ainsi à plus de 35.000 jeunes depuis 2016.

Les financements de la Région en matière **d'aide à la mobilité internationale sont majorés de 3 % et portés à 3,950 M€** en AE afin de permettre aux étudiants franciliens de réaliser un stage, un séjour d'études ou de recherche à l'étranger et aux étudiants et chercheurs étrangers d'être logés à la Maison de l'Île-de-France au sein de la Cité internationale universitaire de Paris. La 1^{ère} édition du concours « Etudiants ambassadeurs » fin 2018 visait à inciter les étudiants bénéficiaires des aides régionales à être davantage vecteurs de l'attractivité de l'Île-de-France lors de leur séjour à l'étranger. Les autres programmes relatifs à la mobilité internationale sont également appelés à évoluer en 2019.

Enfin, le budget Enseignement supérieur porte des crédits pour la coordination et les initiatives digitales des acteurs de l'orientation à travers les Trophées de l'orientation, en lien avec le portail ORIANE.info. De même ce budget soutient des projets de vie étudiante, notamment en 2019 la mise en œuvre de programmes d'animation dans les résidences et lieux de vie étudiants. Un budget de **0,850 M€** sera consacré à ces projets.

Recherche et Transferts de Technologie

Dans le secteur de la recherche, de l'innovation et du transfert de technologie, de nombreuses évolutions sont opérées en 2019 : nouveaux Domaines d'Intérêt Majeur de plein exercice, programme COFUND ou encore nouvelles actions en faveur des doctorants.

En 2019, les quatre DIM dits « émergents » bénéficieront pour la première année d'autorisations de programme pour le financement, notamment, d'équipements scientifiques, suite à leur labellisation comme DIM « de plein exercice » par la Commission Permanente en novembre 2018 sur proposition du Conseil Scientifique Régional.

En outre, parmi les nouvelles actions en faveur du renforcement des compétences scientifiques des laboratoires des DIM et de leur attractivité internationale, la Région espère être lauréat du programme européen H2020-COFUND « Paris Region Fellowship ». Le projet qui a été déposé vise au recrutement de 52 postdoctorants au sein des DIM. En cas de succès, les moyens correspondants seront proposés à l'inscription au budget supplémentaire 2019.

Enfin, une nouvelle initiative régionale sur 2019-2022 permettra de soutenir l'emploi scientifique francilien, en développant les compétences au sein des laboratoires et en favorisant l'insertion professionnelle des doctorants, sur des thématiques cibles et prioritaires, en partenariat avec des entreprises. Pour 2019, **3,000 M€** sont consacrés à ce nouveau dispositif d'allocations doctorales.

En matière de soutien aux espaces collaboratifs et de tiers-lieux au sein des campus scientifiques et universitaires, de nouvelles actions supplémentaires ont pu, par ailleurs, être menées, grâce notamment à des transferts de crédits issus de l'annexe Développement économique ou de transferts internes. C'est ainsi que le projet Paris Parc, lieu d'innovation de Sorbonne Université pourra être construit sur le campus de Jussieu.

Pour 2019, en matière de recherche et de transferts de technologie, il est proposé une dotation à hauteur de **49,700 M€** en AP/AE et **60,800 M€** en CPI/CPF.

En investissement, le budget 2019 s'élève à 28,900 M€ en AP et 40 M€ en CPI.

Globalement, les actions phares de la Région en matière de recherche et d'innovation ont été confirmées par la concertation qui a précédé l'élaboration et le vote du SRESRI. L'action de la Région en faveur des laboratoires de recherche (DIM), de l'équipement scientifique (SESAME), ou en faveur de la Culture scientifique, technique et industrielle, compétence obligatoire de la Région, ou du transfert de technologie constituent donc des piliers de l'action régionale.

Cette dotation se traduit par :

- une enveloppe équivalente à celle de 2018, dédiée au dispositif de soutien à l'acquisition d'équipements scientifiques et technologiques de pointe (SESAME) d'un montant de **5,500 M€** en AP). Ce dispositif plébiscité par les laboratoires de recherche met désormais aussi l'accent sur les collaborations avec les entreprises, dans un objectif de mutualisation des équipements et afin de permettre d'assurer l'excellence des équipes ;
- un budget dédié aux Domaines d'Intérêt Majeur labellisés fin 2016 (DIM et au GIP Genopole) de **19,800 M€** en AP afin de poursuivre l'engagement régional et de soutenir les quatre DIM émergents (sciences du texte et connaissances nouvelles, qualité de l'air, longévité et vieillissement et sciences informatiques) qui ont été labellisés de plein exercice en 2018 ;
- la reconduction du budget d'investissement en faveur de la diffusion de la culture scientifique à hauteur de **0,100 M€** en AP et CPI ;
- par ailleurs, une enveloppe dotée de **3,000 M€** en AP est proposée afin de soutenir les projets de transfert de technologie des laboratoires ;
- enfin, il est proposé de dédier **0,500 M€** en AP en faveur de la création, sur les campus des établissements d'enseignement et de recherche, de lieux d'innovation, de lieux mixtes partagés et ouverts ou d'espaces de travail collaboratif.

En fonctionnement, le budget 2019 s'élève à 20,8 M€ en AE et CPF.

Les objectifs de soutien à la recherche d'excellence, de visibilité internationale et de création de valeurs qui constituent les axes 2 et 3 du SRESRI sont ici au cœur de l'action régionale. La Région poursuit notamment son effort de soutien à l'emploi scientifique non seulement via les DIM mais aussi, en 2019, au travers, d'une part, d'un nouveau dispositif de soutien aux doctorants professionnalisants en partenariat avec une entreprise et, de l'autre, de la candidature Régionale au programme COFUND. Elle poursuit également sa politique ciblée sur l'entrepreneuriat étudiant, pour laquelle elle s'est particulièrement investie en 2017.

Le budget alloué permettra de renforcer les actions majeures soutenues jusque-là et de développer de nouvelles opérations, avec :

- le financement des projets du GIP Genopole et des nouveaux réseaux « Domaines d'intérêt Majeur », labellisés sur la période 2017-2020 (allocations de recherche, manifestations scientifiques, communication...) pour **15,690 M€** ;
- avec une enveloppe de **3,700 M€**, le programme de soutien aux compétences scientifiques et technologiques viendra appuyer le lancement du nouveau dispositif de soutien aux doctorants en partenariat avec le monde socio-économique (3M€), appelé à monter progressivement en puissance jusqu'en 2022 et la stratégie de développement et de visibilité internationale grâce à un réseau d'accueil des chercheurs en Ile-de-France de qualité, le financement de chaires d'excellence et la participation des scientifiques à des manifestations d'envergure internationale ;
- le soutien aux actions de diffusion de la culture scientifique à destination du grand public et en particulier des plus jeunes à hauteur de **0,750 M€**, soit une stabilisation par rapport à 2018 ;
- la reconduction des financements dédiés au Conseil Scientifique Régional et aux évaluations et études (**0,060 M€**) ;
- le développement d'actions en faveur de l'entrepreneuriat étudiant et des clusters (**0,600 M€**), en s'appuyant sur le dispositif national PEPITE, en promouvant le dispositif régional PEPITE START'UP IDF et en aidant les initiatives du terrain.

1ère PARTIE :

LES PROPOSITIONS POUR 2019

INVESTISSEMENT

PROJET DE BUDGET 2019
RÉPARTITION INDICATIVE DES AP ET DES CP POUR 2019

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2018	Proposition BP 2019	BP 2018	Proposition BP 2019
	M €	M €	M €	M €
Enseignement supérieur	52,400	52,950	71,000	81,000
	HP 2,400	2,550	2,210	2,751
	PJ		15,260	5,813
	CP		0,530	1,446
Recherche	28,900	28,900	40,000	40,000
	HP 28,900	28,900	33,500	38,600
	PJ		5,500	1,400
	CP			
TOTAL	81,300	81,850	111,000	121,000
	HP 31,300	31,450	35,710	41,351
	PJ		20,760	7,213
	CP		0,530	1,446
	PR 50,000	50,400	54,000	70,990

Enseignement supérieur

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2018	Proposition BP 2019	BP 2018	Proposition BP 2019
	M €	M €	M €	M €
902 - Enseignement	52,400	52,950	71,000	81,000
23 - Enseignement supérieur	52,400	52,950	71,000	81,000
Bibliothèque et vie étudiante dans les établissements d'enseignement supérieur			4,300	4,148
<i>HP23-001</i>			0,240	0,065
<i>PJ23-001</i>			4,060	4,083
Bibliothèque et vie étudiante dans les établissements d'enseignement supérieur			4,300	4,148
Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur	50,000	50,400	65,000	74,302
<i>HP23-002</i>			0,270	0,136
<i>CP23-002</i>			0,530	1,446
<i>PJ23-002</i>			11,200	1,730
<i>PR23-002</i>	50,000	50,400	53,000	70,990
Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur	50,000	50,400	65,000	74,302
Orientation et formations supérieures	2,400	2,550	1,700	2,550
<i>HP23-009</i>				
Orientation et formations supérieures	1,400	1,400	1,275	1,400
Transition numérique des établissements ESR	1,000	1,150	0,425	1,150
TOTAL	52,400	52,950	71,000	81,000
<i>HP</i>	2,400	2,550	2,210	2,751
<i>PJ</i>			15,260	5,813
<i>CP</i>			0,530	1,446
<i>PR</i>	50,000	50,400	53,000	70,990

Recherche

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2018	Proposition BP 2019	BP 2018	Proposition BP 2019
	M €	M €	M €	M €
909 - Action économique	28,900	28,900	40,000	40,000
92 - Recherche et innovation	28,900	28,900	40,000	40,000
Soutien aux compétences scientifiques et technologiques	5,500	5,500	6,000	7,000
<i>HP92-001</i>	5,500	5,500	5,000	7,000
<i>PR92-001</i>			1,000	
Opérations immobilières "Recherche"			1,000	
Soutien aux équipements de recherche	5,500	5,500	5,000	7,000
Soutien aux domaines d'intérêt majeur (DIM)	19,300	19,800	30,900	26,900
<i>HP92-006</i>	19,300	19,800	25,400	25,500
<i>PJ92-006</i>			5,500	1,400
Soutien aux domaines d'intérêt majeur	19,300	19,800	30,900	26,900
Soutien au dialogue Sciences- Société	0,100	0,100	0,100	0,100
<i>HP92-007</i>				
Diffusion de la culture scientifique et technique	0,100	0,100	0,100	0,100
Soutien aux transferts de technologie	4,000	3,500	3,000	6,000
<i>HP92-008</i>				
Soutien aux projets de transfert de technologie des laboratoires et des établissements ESR	3,000	3,000	2,000	4,000
Soutien à la création d'espaces collaboratifs sur les campus	1,000	0,500	1,000	2,000
TOTAL	28,900	28,900	40,000	40,000
HP	28,900	28,900	33,500	38,600
PJ			5,500	1,400
PR			1,000	

RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
CHAPITRE 902 - Enseignement	81,000
Sous fonction 23 - Enseignement supérieur	81,000
2031 : Frais d'études	0,205
204181 : Org. publics divers - Biens mobiliers, matériel et études	0,205
204182 : Org. publics divers - Bâtiments et installations	21,377
2318 : Autres immobilisations corporelles	0,850
238 : Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	58,363
CHAPITRE 909 - Action économique	40,000
Sous fonction 92 - Recherche et innovation	40,000
204162 : SPIC - Bâtiments et installations	0,740
204181 : Org. publics divers - Biens mobiliers, matériel et études	0,035
204182 : Org. publics divers - Bâtiments et installations	34,050
20421 : Pers. de droit privé - Biens mobiliers, matériel et études	0,175
20422 : Pers. de droit privé - Bâtiments et installations	3,000
2745 : Avances remboursables	2,000
TOTAL	121,000

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

Enseignement supérieur

902 - Enseignement

23 - Enseignement supérieur

Programme : Bibliothèque et vie étudiante dans les établissements d'enseignement supérieur

Une dotation en crédits de paiement de **4,148 M€** est proposée sur ce programme pour financer les opérations en cours.

Programme : Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur

L'enveloppe de **50,400 M€** mobilisée en autorisation de programme (AP) sur ce programme permettra d'accompagner plusieurs opérations structurantes pour l'immobilier universitaire francilien, inscrites au CPER 2015-2020.

Les différents projets financés s'inscrivent totalement dans le cadre de la troisième priorité identifiée par le SRESRI pour développer des campus vivants et innovants avec une vie étudiante dense : bibliothèque universitaire revendiquant une plus grande ouverture à différents publics, maison de vie étudiante conçue sur une logique de service, constitution progressive du Campus Condorcet, rénovation de bâtiments d'enseignement, etc.

La dotation 2019 permettra ainsi :

- la construction d'un **pôle universitaire à Porte de la Chapelle** : la Région subventionne à hauteur de 33 % ce projet de construction d'environ 13 000 m² pour des formations de licence et de master professionnel de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne en histoire, philosophie, géographie et histoire de l'art. Ce projet accueillera également une bibliothèque, un espace d'initiatives étudiantes et un restaurant universitaire. La dotation 2019 permettra de financer les travaux qui débuteront fin 2019.
- L'équipement du **bâtiment de recherche EHESS** : les crédits prévus en 2019 permettront de prendre en charge le premier équipement de ce projet entièrement financé par la Région et dont les études et travaux ont fait l'objet d'affectations les années précédentes. Les travaux débutent dès le début de l'année 2019.
- Le financement de l'**équipement pour le GED** sur le campus Condorcet à Aubervilliers : les travaux du grand équipement documentaire ont commencé en 2018 et les équipements pourront grâce à la dotation être pris en charge en 2019.
- La construction d'un **bâtiment pour l'IUT de Neuville** : le projet porté par l'Université de Cergy-Pontoise vise le regroupement des formations de l'IUT (actuellement dispersées sur quatre sites) dans un bâtiment unique situé à Neuville-sur-Oise, pour près de 1 700 étudiants. Le site de Neuville a vocation à devenir le pôle « sciences expérimentales et ingénierie » du Campus international Paris Seine et à permettre la mise en place d'un écosystème complet, centré sur l'innovation industrielle. La dotation 2019 permettra de subventionner l'organisation du concours et les études de conception qui se dérouleront à partir de début 2019.
- La **rénovation du bâtiment Perrin pour l'institut Henri Poincaré** : les travaux préparatoires (désamiantage et dépollution) ont eu lieu en 2018 et la dotation 2019 permettra de subventionner les travaux de réhabilitation qui se dérouleront en 2019-2020.

- L'amélioration de l'**offre de restauration étudiante du CROUS** : la dotation 2019 permettra la création d'un restaurant universitaire dans le cadre de la restructuration du bâtiment de l'Illustration (campus Université Paris-13 Nord) à Bobigny, la réhabilitation du restaurant universitaire « le Parc », à Cergy-Pontoise et la restructuration du restaurant universitaire des « Etats-Unis » à Versailles.

- La réhabilitation et la construction du **campus Vauquelin** offrent à l'**école Supérieure de Physique et de Chimie Industrielles (ESPCI)** les moyens d'être attractive au sein du pôle universitaire et de recherche de la Montagne Ste-Geneviève à Paris. La dotation permettra le lancement des travaux sur la 1ère phase pour une durée de 23 mois, correspondant à la construction du bâtiment en cœur d'ilot.

- La réhabilitation de la **maison internationale de la CIUP**, vise à améliorer son usage à la fois pour les résidents, le grand public et le personnel. Des services aujourd'hui dispersés au sein de la cité y seront implantés. La dotation permettra le lancement des travaux fin 2019 pour une durée de deux années.

- La construction du site francilien d'**AgroParisTech et des laboratoires associés de l'INRA** permettra de créer sur le plateau de Saclay, un campus d'enseignement supérieur et de recherche de visibilité mondiale. Le projet immobilier regroupe toutes les implantations franciliennes de ces établissements. La dotation 2019 permettra le financement de la phase des travaux prévue sur 27 mois à partir de début 2019. L'ouverture est envisagée à la rentrée 2021.

- La rénovation du **centre universitaire des Saints-Pères**, projet porté par l'université Paris Descartes a pour ambition d'adapter un bâtiment de qualité des années 30, d'environ 70 000 m² (soit le tiers des surfaces bâties de l'université) à la formation et à la recherche en anatomie d'aujourd'hui. La dotation régionale 2019 permettra de financer la restructuration du Centre du Don des Corps . Une dotation de **74,302 M€** en crédits de paiement (CPI) permettra de financer les opérations en cours.

Programme : Orientation et formations supérieures

Action : Orientation et formations supérieures

Une dotation de **1,400 M€** est prévue en autorisations de programme (AP) et en crédits de paiements (CPI) en 2019 pour développer les innovations partenariales dans les formations de l'enseignement supérieur.

L'Université doit s'ouvrir sur son environnement économique et territorial et évoluer dans son fonctionnement quotidien. L'Etat accompagne cette dynamique par la réforme des universités, mais aussi, très concrètement, grâce au Programme Investissements d'Avenir (PIA). Cette transformation est loin d'être achevée.

Grâce au PIA 3 ou par ses propres initiatives, la Région peut poursuivre cet effort d'interpénétration du monde professionnel et de l'université dans les domaines de la recherche et de la formation professionnelle continue. Grâce à cette dotation qui est une mesure nouvelle du SRESRI, et qui s'inscrit pleinement dans le premier axe de celui-ci, la Région pourra notamment soutenir le développement de formations courtes, professionnalisantes et personnalisées ou encore le développement de la formation continue des salariés au sein des universités, ou bien des partenariats entreprises - universités sur des projets innovants prioritairement dans les domaines couverts par le plan Smart Industrie.

Action : Transition numérique des établissements ESR

Une dotation de **1,150 M€** est prévue en autorisations de programme (AP) et en crédits de paiements (CP) en 2019 pour la transition numérique des établissements du supérieur.

Le SRESRI a affiché clairement la volonté de la Région de promouvoir la constitution d'universités et de campus de haut niveau, adaptés aux transformations de l'économie de la connaissance et à la révolution digitale. La transition numérique constitue un défi majeur pour le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche dans les années à venir, tant sur le plan des innovations pédagogiques que pour redéfinir les interactions avec le monde économique, les territoires et pour améliorer les conditions de vie sur les Campus.

En 2019, grâce à une dotation de un million d'euros, la Région consacrera les «Trophées franciliens de l'innovation numérique dans le supérieur » comme un de ses dispositifs phare permettant notamment de créer un effet levier sur les projets de Edtech en gestation dans les universités.

En 2019, une enveloppe de 0,15 M€ permettra de soutenir des projets innovants facilitant l'accès de proximité pour tous les franciliens à l'enseignement supérieur grâce au numérique, comme par exemple le projet de Digitale académie mis en place à Montereau.

Recherche

909 - Action économique

92 - Recherche et innovation

Programme : Soutien aux compétences scientifiques et technologiques

Action : Soutien aux équipements de recherche

Pour 2019, le budget dédié au dispositif SESAME est de **5,500 M€** en AP et de **7,000 M€** en CPI.

Ce dispositif permet de financer chaque année une dizaine de projets d'équipements scientifiques de pointe, d'une moyenne de 0,600 M€, afin de renforcer la compétitivité des laboratoires de recherche franciliens et leur attractivité internationale.

Programme : Soutien aux domaines d'intérêt majeur (DIM)

Action : Soutien aux domaines d'intérêt majeur

Fin 2016, la Région Ile-de-France a choisi de labelliser, en tant que Domaines d'intérêt majeur (DIM), 13 réseaux de recherche thématiques, dont le nouvel objectif commun était de s'ouvrir davantage aux acteurs du transfert de technologie ainsi qu'aux entreprises.

En 2019, les quatre DIM dits « émergents » bénéficieront pour la première année d'autorisations de programme pour le financement notamment d'équipements scientifiques, suite à leur labellisation, en novembre 2018, comme DIM « de plein exercice » par le Conseil Régional sur proposition du Conseil Scientifique Régional.

Au total sur ce programme, **19,800 M€** seront mobilisés en faveur des DIM et du GIP Genopole, d'une part, pour mener des projets de recherche et, d'autre part, pour équiper leurs laboratoires de nouveaux équipements scientifiques et technologiques.

Pour ce qui concerne le GIP Genopole, sera pris en compte par la Région, comme en 2017 et 2018, la part précédemment octroyée par le Département de l'Essonne. En effet, ce dernier, en raison de la perte de compétence en matière de développement économique suite aux dispositions de la loi NOTRe, ne finance plus le GIP Genopole.

26,900 M€ sont prévus en CPI sur cette action en 2019

Programme : Soutien au dialogue Sciences- Société

Action : Diffusion de la culture scientifique et technique

Une enveloppe de **0,100 M€** en AP et CPI permettra, comme les années précédentes, le soutien en investissement, complémentaire à celui prévu en fonctionnement, des actions en faveur de la diffusion de la culture scientifique portées par les acteurs franciliens et retenues à l'issue de la procédure annuelle d'appel à projets.

Programme : Soutien aux transferts de technologie

Action : Soutien aux projets de transfert de technologie des laboratoires et des établissements ESR

Une enveloppe dotée de **3,000 M€** en AP et de **4,000 M€** en CPI est proposée afin de soutenir les projets de transfert de technologie des laboratoires et plus largement de l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Ce budget sera, comme en 2018, notamment mobilisé sur le volet « filières » du PIA 3 Régionalisé et l'appel à projets « SESAME Filières PIA », cofinancé avec l'Etat et destiné à financer des plateformes technologiques au sein des laboratoires franciliens et ouverts à des

entreprises.

Seront privilégiées les opérations qui concourront à susciter des liens entre les laboratoires de recherche et le tissu économique et plus particulièrement avec les PME et les ETI, et à permettre l'accès aux technologies des laboratoires des filières stratégiques de l'Ile-de-France.

Action : Soutien à la création d'espaces collaboratifs sur les campus

Il est proposé de dédier **0,500 M€** en AP et **2,000 M€** en CPI en faveur de la création, sur les campus des établissements d'enseignement et de recherche, de lieux d'innovation, de lieux mixtes partagés et ouverts ou d'espaces de travail collaboratif.

Le paysage francilien évolue à grande vitesse et le mouvement actuel en faveur de l'entrepreneuriat étudiant pousse les établissements d'enseignement supérieur à se doter de lieux attractifs et ouverts pour l'accueil de ces nouveaux entrepreneurs : espaces de coworking, fablab, living lab... La Région entend accompagner cet effort en lien avec sa politique de campus.

FONCTIONNEMENT

PROJET DE BUDGET 2019
RÉPARTITION INDICATIVE DES AE ET DES CP POUR 2019

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2018	Proposition BP 2019	BP 2018	Proposition BP 2019
	M €	M €	M €	M €
Enseignement supérieur		12,130	10,550	12,130
	HP	12,130	10,550	12,130
	PJ			10,550
	CP			
	PR			
Recherche		18,900	20,800	21,000
	HP	18,900	20,800	21,000
	PJ			20,800
	CP			
	PR			
TOTAL		31,030	31,350	33,130
	HP	31,030	31,350	33,130
	PJ			31,350
	CP			
	PR			

Enseignement supérieur

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2018	Proposition BP 2019	BP 2018	Proposition BP 2019
	M €	M €	M €	M €
932 - Enseignement	12,130	10,550	12,130	10,550
23 - Enseignement supérieur	12,130	10,550	12,130	10,550
Actions en faveur de la mobilité internationale	3,850	3,950	3,850	3,950
<i>HP23-004</i>				
Aide à la mobilité internationale des étudiants franciliens	3,850	3,850	3,850	3,850
Accueil des étudiants étrangers		0,100		0,100
Accompagnement des conditions de vie et d'études des étudiants	6,750	5,750	6,750	5,750
<i>HP23-008</i>				
Développement de l'accès à l'enseignement supérieur	6,750	5,750	6,750	5,750
Orientation et formations supérieures	1,530	0,850	1,530	0,850
<i>HP23-009</i>				
Orientation et formations supérieures	1,530	0,850	1,530	0,850
TOTAL	12,130	10,550	12,130	10,550
HP	12,130	10,550	12,130	10,550

Recherche

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2018	Proposition BP 2019	BP 2018	Proposition BP 2019
	M €	M €	M €	M €
939 - Action économique	18,900	20,800	21,000	20,800
92 - Recherche et innovation	18,900	20,800	21,000	20,800
Soutien aux compétences scientifiques et technologiques	2,700	3,700	2,090	3,645
<i>HP92-001</i>				
Accueil et accompagnement des chercheurs	0,500	0,500	0,100	0,100
Allocations de recherche et Chaires	2,000	3,000	1,990	3,445
Soutien aux coopérations scientifiques	0,200	0,200		0,100
Evaluations, études, actions support	0,060	0,060	0,060	0,055
<i>HP92-003</i>				
Conseil scientifique régional	0,015	0,015	0,015	0,010
Evaluations, études, actions support	0,045	0,045	0,045	0,045
Soutien aux domaines d'intérêt majeur	14,790	15,690	17,900	15,800
<i>HP92-006</i>				
Soutien aux domaines d'intérêt majeur (DIM)	14,790	15,690	17,900	15,800
Soutien au dialogue sciences- société	0,750	0,750	0,650	0,700
<i>HP92-007</i>				
Diffusion de la culture scientifique et technique	0,750	0,750	0,650	0,700
Soutien aux transferts de technologie	0,600	0,600	0,300	0,600
<i>HP92-008</i>				
Actions d'animation des acteurs de la valorisation et du transfert	0,600	0,600	0,300	0,600
TOTAL	18,900	20,800	21,000	20,800
HP	18,900	20,800	21,000	20,800

RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
CHAPITRE 932 - Enseignement	10,550
Sous fonction 23 - Enseignement supérieur	10,550
611 : Contrats de prestations de services	0,131
6226 : Honoraires	0,189
6234 : Réceptions	0,075
6513 : Bourses	4,461
65735 : Autres groupements de collectivités et EPL	0,030
65738 : Organismes publics divers	4,862
6574 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	0,802
CHAPITRE 939 - Action économique	20,800
Sous fonction 92 - Recherche et innovation	20,800
6226 : Honoraires	0,006
6233 : Foires et expositions	0,035
6234 : Réceptions	0,005
6245 : Transports de personnes extérieures à la collectivité	0,002
6251 : Voyages, déplacements et missions	0,001
6568 : Autres participations	0,002
65734 : Communes et structures intercommunales	0,017
65738 : Organismes publics divers	14,303
6574 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	6,429
TOTAL	31,350

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

Enseignement supérieur

932 - Enseignement

23 - Enseignement supérieur

Programme : Actions en faveur de la mobilité internationale

Action : Aide à la mobilité internationale des étudiants franciliens

La dotation de **3,850 M€** en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP) proposée en 2019 sur le programme "Aide à la mobilité internationale" est stable par rapport à 2018. Elle permettra d'accompagner les étudiants franciliens dans leur projet de mobilité.

Les modalités de ce soutien, dorénavant appelé « Bourses mobilité IDF », seront revues en visant un partenariat stratégique accru avec les COMUE autour des priorités régionales.

Les dispositifs seront rénovés avec un triple-objectif de simplification des aides, concentration efficace des moyens et visibilité accrue de l'action régionale.

Le nouveau dispositif des Etudiants–Ambassadeurs, conçu et lancé pour la première fois en 2018, visant la participation des étudiants au rayonnement à l'international de l'Île-de-France, dans les pays où ils séjournent, et au développement de leurs compétences à travers une expérience étudiante enrichissante, sera poursuivi et évalué en 2019.

Action : Accueil des étudiants étrangers

0,100 M€ ont également été prévus en autorisations d'engagement et en crédits de paiement pour financer l'accueil d'étudiants et chercheurs étrangers à la Maison de l'Île-de-France.

Programme : Accompagnement des conditions de vie et d'études des étudiants

Action : Développement de l'accès à l'enseignement supérieur

L'action en faveur de l'accès à l'enseignement supérieur s'inscrit dans le cadre du premier axe de priorité du SRESRI. La dotation prévue en 2019 s'élève à **5,750 M€** en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP).

En 2019, l'**aide au mérite et l'aide à la reprise d'études en DAEU** (diplôme d'accès aux études universitaires) continueront de monter en charge dans leurs versions révisées en novembre 2017, notamment avec leur montant réévalué à 1 000 €.

L'enveloppe mobilisée en 2019, soit **5,000 M€**, permettra d'attribuer pour l'année universitaire 2018-2019 des aides au mérite pour tous les étudiants franciliens boursiers sur critères sociaux, ayant obtenu la mention « très bien » au baccalauréat. Elle a été recalibrée et tient compte de la révision du dispositif votée en 2017 qui majorait le montant de l'aide à 1 000 € attribuée pour une année au lieu de trois précédemment.

La mobilisation de cette enveloppe permettra, d'autre part, de soutenir une nouvelle promotion d'étudiants en DAEU éligibles à l'aide régionale en 2019, à la fois à travers l'octroi d'une bourse pour 900 d'entre eux, mais également en participant au financement de l'ensemble des formations au DAEU dispensées par les universités franciliennes.

Par ailleurs, le budget des actions « **cordées de la réussite** », doublé en 2017 et porté à 0,600 M€ en 2018, est de nouveau majoré en 2019 de + 0,150 M€ au titre des engagements pris dans le plan Région Solidaire. Une dotation de **0,750 M€** en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP)

est donc proposée en 2019 pour ce dispositif, qui vise à encourager la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur des élèves qui en ont la motivation et les capacités. Elle permettra de financer les programmes d'accompagnement (tutorat collectif ou individuel en particulier, visites culturelles ou d'entreprises, activités sportives, etc.) mis en place par les établissements d'enseignement supérieur à destination de lycéens de première et terminale.

Programme : Orientation et formations supérieures

Action : Orientation et formations supérieures

La dotation budgétaire 2019 de **0,850 M€** en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP) permettra de financer le fonctionnement du portail régional de l'orientation ORIANE, de relancer l'appel à manifestation d'intérêt Trophées ORIANE, initié en 2018 avec succès, et de financer des projets de Smart Orientation.

Les Trophées de l'orientation Oriane, visent notamment à faciliter l'émergence, la détection, le soutien et le développement des projets d'information de conseil et d'accompagnement les plus innovants pour des publics jeunes et adultes.

Un financement sera également apporté au GIP Défi Métiers pour son appui à l'organisation des Matinales de l'orientation, pour des actions de professionnalisation et de développement du SPRO - service public régional de l'orientation.

Un nouveau dispositif est également envisagé, dans le cadre du SRESRI, visant à **soutenir des actions d'animation et de développement** de l'expérience étudiante dans les résidences étudiantes et cités universitaires. Les actions soutenues devront impliquer les étudiants résidents, sur leur lieu de vie et dans leur quartier, avec l'objectif d'améliorer le vivre ensemble et favoriser les expériences collectives et le développement de nouvelles compétences.

Il permettra également d'améliorer notre **connaissance des conditions de vie étudiante en Ile-de-France**, par un sur-échantillonnage francilien lors de la prochaine enquête nationale de l'OVE (Observatoire national de la vie étudiante).

Recherche

939 - Action économique

92 - Recherche et innovation

Programme : Soutien aux compétences scientifiques et technologiques

Sur ce programme, **3,700 M€** d'AE et **3,645 M€** de CPF sont prévus pour mettre en place différents dispositifs et actions en faveur de l'attractivité des acteurs franciliens de la recherche, en termes de compétences et d'accueil notamment.

Action : Accueil et accompagnement des chercheurs

Cette action, qui mobilise **0,500 M€**, devrait dans la continuité des années précédentes, permettre le soutien au dispositif d'accueil des chercheurs étrangers porté par ACC&SS Paris-Île-de-France au sein des quatre centres de mobilité franciliens (Paris-Jourdan, Paris-Nord, Paris-Sud et Marne-la-Vallée) et des deux antennes locales (Évry et Créteil). Sera menée en 2019, une étude sur le panorama de l'accueil des étudiants et chercheurs étrangers en Ile-de-France afin de rendre compte de l'évolution des besoins.

0,100 M€ sont prévus en crédits de paiement.

Action : Allocations de recherche et Chaires

L'enveloppe de **3,000 M€**, en AE et **3,445 M€** en CPF permettra en premier lieu de lancer un nouvel appel à candidatures dans le cadre du dispositif "Chaires d'Excellence Blaise Pascal", lesquelles ont vocation à accueillir des chercheurs étrangers de toutes disciplines et de réputation mondiale, renforçant ainsi la visibilité et l'attractivité scientifique internationale de la Région Île-de-France,

En second lieu, une nouvelle initiative régionale permettra de soutenir l'emploi scientifique francilien, de développer les compétences au sein des laboratoires et favoriser l'insertion professionnelle des doctorants grâce à un programme d'allocations doctorales, sur des thématiques ciblées et prioritaires, en partenariat avec des entreprises, des associations ou encore des administrations.

Action : Soutien aux coopérations scientifiques

Les **0,200 M€** inscrits en autorisations d'engagement sur cette action ont pour objectif de favoriser la venue et la participation des chercheurs à des évènements scientifiques de dimension internationale, permettant de renforcer l'attractivité de l'Ile-de-France.

0,100 M€ sont prévus en autorisations d'engagement.

Programme : Evaluations, études, actions support

Les dotations de ce programme dédié aux évaluations et études sont maintenues à hauteur de **0,060 M€** en AE et **0,055 M€** en CPF en 2019.

Action : Conseil scientifique régional

L'enveloppe est maintenue à hauteur de **0,015 M€** pour permettre le fonctionnement du Conseil Scientifique Régional.

0,100 M€ sont prévus en crédits de paiement.

Action : Evaluations, études, actions support

La proposition de **0,045 M€** est identique depuis 2017 et sera mobilisée pour divers achats de prestations nécessaires à la fois pour réaliser les actions et supports destinés à valoriser la politique régionale dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche, et mener les études indispensables à l'évaluation de l'action régionale.

Programme : Soutien aux domaines d'intérêt majeur

Action : Soutien aux domaines d'intérêt majeur (DIM)

Au total, sur cette action, **15,690 M€** en AE, soit près de 1,000 M€ de plus qu'en 2018, et **15,800 M€** en CPF, seront mobilisés pour soutenir en fonctionnement les Domaines d'intérêt majeur labellisés pour la période 2017-2020, ainsi que le biocluster Genopole situé sur le territoire d'Evry.

Les quatre DIM « émergents », devenus DIM de « plein exercice » fin 2018 bénéficieront en 2019 d'enveloppes plus importantes que les 0,200 M€ qui leur ont été attribués en 2017 et 2018.

Parmi les nouvelles actions en faveur du renforcement des compétences scientifiques des laboratoires des DIM et de leur attractivité internationale, la Région espère un avis favorable de l'Europe suite à sa candidature « Paris Region Fellowship » à l'appel à projets européen « Cofund ». Le projet déposé vise au recrutement de 52 postdoctorants au sein des DIM.

Programme : Soutien au dialogue sciences- société

Action : Diffusion de la culture scientifique et technique

Une enveloppe de **0,750 M€** en AE et **0,700 M€** en CPF est proposée sur cette action pour le soutien aux acteurs franciliens de la culture scientifique et technique, soit une enveloppe identique à celle de 2019, afin d'accompagner des projets de diffusion de la culture scientifique auprès de tous les publics, et en particulier les plus jeunes et de participer au fonctionnement de la MISS (Campus Orsay).

Programme : Soutien aux transferts de technologie

Action : Actions d'animation des acteurs de la valorisation et du transfert

Une enveloppe dotée de **0,600 M€** en AE et CPF est proposée :

- pour développer des actions d'animation et de mise en réseau des différents acteurs qui interviennent sur le champ de la valorisation de la recherche et du transfert de technologie. Une partie des AE sera dédiée aux actions de l'association Opticsvalley, fusionnée en 2019 avec le pôle de compétitivité Systematic Paris Région ;
- pour mettre en place des actions prioritairement axées sur l'entrepreneuriat étudiant (Programme PEPITE Start'up à Station F, tremplin PEPITE, coordination inter-Pepite, Entrepreneuriales...).

ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL DES CRÉDITS DE PAIEMENT

INVESTISSEMENT

Enseignement supérieur

Libellés	Restes à mandater sur AP antérieures à 2019	Proposition d'AP pour 2019	Echéancier des crédits de paiement			
			2019	2020	2021	Au-delà
902 - Enseignement						
23 - Enseignement supérieur	226,867	52,950	81,000	123,282	49,984	25,552
Bibliothèque et vie étudiante dans les établissements d'enseignement supérieur	13,930		4,148	7,031	0,909	1,843
HP23-001 échéancier des CP sur AP antérieures à 2019 échéancier des CP sur AP 2019	0,466		0,065	0,031	0,060	0,311
CP23-001 échéancier des CP sur AP antérieures à 2019 échéancier des CP sur AP 2019	1,049					1,049
PJ23-001 échéancier des CP sur AP antérieures à 2019 échéancier des CP sur AP 2019	12,415		4,083	7,000	0,849	0,483
Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur	212,937	50,400	74,302	116,251	49,075	23,709
HP23-002 échéancier des CP sur AP antérieures à 2019 échéancier des CP sur AP 2019	6,728		0,136	1,000	2,500	3,092
CP23-002 échéancier des CP sur AP antérieures à 2019 échéancier des CP sur AP 2019	16,446		1,446	10,000	4,000	1,000
PJ23-002 échéancier des CP sur AP antérieures à 2019 échéancier des CP sur AP 2019	24,649		1,730	6,000	6,000	10,919
PR23-002 échéancier des CP sur AP antérieures à 2019 échéancier des CP sur AP 2019	165,114	50,400	67,890 3,100	73,811 25,440	20,000 16,575	3,413 5,285
Orientation et formations supérieures		2,550	2,550			
HP23-009 échéancier des CP sur AP antérieures à 2019 échéancier des CP sur AP 2019		2,550	2,550			
TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	226,867	52,950	81,000	123,282	49,984	25,552
Total des CP sur AP antérieures à 2019	226,867		75,350	97,842	33,409	20,267
Total des CP sur AP 2019		52,950	5,650	25,440	16,575	5,285

INVESTISSEMENT

Recherche

Libellés	Restes à mandater sur AP antérieures à 2019	Proposition d'AP pour 2019	Echéancier des crédits de paiement			
			2019	2020	2021	Au-delà
909 - Action économique						
92 - Recherche et innovation	116,703	28,900	40,000	43,130	28,060	34,413
Soutien aux compétences scientifiques et technologiques	26,410	5,500	7,000	11,000	7,000	6,910
HP92-001 écheancier des CP sur AP antérieures à 2019 échéancier des CP sur AP 2019	25,410	5,500	7,000	9,000 1,000	5,000 2,000	4,410 2,500
PR92-001 écheancier des CP sur AP antérieures à 2019 échéancier des CP sur AP 2019	1,000			1,000		
Soutien aux domaines d'intérêt majeur (DIM)	81,600	19,800	26,900	30,000	19,000	25,500
HP92-006 écheancier des CP sur AP antérieures à 2019 échéancier des CP sur AP 2019	70,300	19,800	25,500 19,800	20,000 5,000	10,000 5,000	14,800 9,800
PJ92-006 écheancier des CP sur AP antérieures à 2019 échéancier des CP sur AP 2019	11,300		1,400	5,000	4,000	0,900
Soutien au dialogue Sciences- Société	0,193	0,100	0,100	0,130	0,060	0,003
HP92-007 écheancier des CP sur AP antérieures à 2019 échéancier des CP sur AP 2019	0,193	0,100	0,070 0,030	0,060 0,070	0,060	0,003
Soutien aux transferts de technologie	8,500	3,500	6,000	2,000	2,000	2,000
HP92-008 écheancier des CP sur AP antérieures à 2019 échéancier des CP sur AP 2019	8,500	3,500	6,000 1,000	1,000 1,000	1,000 1,000	0,500 1,500
TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	116,703	28,900	40,000	43,130	28,060	34,413
Total des CP sur AP antérieures à 2019	116,703		39,970	36,060	20,060	20,613
Total des CP sur AP 2019		28,900	0,030	7,070	8,000	13,800

FONCTIONNEMENT

Enseignement supérieur

Libellés	Restes à mandater sur AE antérieures à 2019	Proposition d'AE pour 2019	Echéancier des crédits de paiement			
			2019	2020	2021	Au-delà
932 - Enseignement						
23 - Enseignement supérieur	7,638	10,550	10,550	4,969	2,208	0,461
Actions en faveur de la mobilité internationale	4,412	3,950	3,950	2,193	1,758	0,461
HP23-004						
écheancier des CP sur AE antérieures à 2019	4,412		1,919	1,133	1,258	0,102
échéancier des CP sur AE 2019		3,950	2,031	1,060	0,500	0,359
Accompagnement des conditions de vie et d'études des étudiants	3,076	5,750	5,750	2,626	0,450	
HP23-008						
écheancier des CP sur AE antérieures à 2019	3,076		2,650	0,426		
échéancier des CP sur AE 2019		5,750	3,100	2,200	0,450	
Orientation et formations supérieures	0,150	0,850	0,850	0,150		
HP23-009						
écheancier des CP sur AE antérieures à 2019	0,150		0,150			
échéancier des CP sur AE 2019		0,850	0,700	0,150		
TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	7,638	10,550	10,550	4,969	2,208	0,461
Total des CP sur AE antérieures à 2019	7,638		4,719	1,559	1,258	0,102
Total des CP sur AE 2019		10,550	5,831	3,410	0,950	0,359

FONCTIONNEMENT

Recherche

Libellés	Restes à mandater sur AE antérieures à 2019	Proposition d'AE pour 2019	Echéancier des crédits de paiement			
			2019	2020	2021	Au-delà
939 - Action économique						
92 - Recherche et innovation	38,609	20,800	20,800	23,243	12,115	3,251
Soutien aux compétences scientifiques et technologiques	6,745	3,700	3,645	3,565	2,500	0,735
HP92-001 écheancier des CP sur AE antérieures à 2019 échéancier des CP sur AE 2019	6,680	3,700	3,445 0,200	2,000 1,500	1,000 1,500	0,235 0,500
PJ92-001 écheancier des CP sur AE antérieures à 2019 échéancier des CP sur AE 2019	0,065			0,065		
Evaluations, études, actions support	0,038	0,060	0,055	0,038	0,005	
HP92-003 écheancier des CP sur AE antérieures à 2019 échéancier des CP sur AE 2019	0,038	0,060	0,035 0,020	0,003 0,035	0,005	
Soutien aux domaines d'intérêt majeur	28,810	15,690	15,800	18,000	8,810	1,890
HP92-006 écheancier des CP sur AE antérieures à 2019 échéancier des CP sur AE 2019	28,810	15,690	13,000 2,800	12,000 6,000	3,810 5,000	1,890
Soutien au dialogue sciences- société	2,326	0,750	0,700	1,250	0,600	0,526
HP92-007 écheancier des CP sur AE antérieures à 2019 échéancier des CP sur AE 2019	2,095	0,750	0,700	0,900 0,350	0,300 0,300	0,195 0,100
PJ92-007 écheancier des CP sur AE antérieures à 2019 échéancier des CP sur AE 2019	0,231					0,231
Soutien aux transferts de technologie	0,690	0,600	0,600	0,390	0,200	0,100
HP92-008 écheancier des CP sur AE antérieures à 2019 échéancier des CP sur AE 2019	0,690	0,600	0,500 0,100	0,190 0,200	0,200	0,100
TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	38,609	20,800	20,800	23,243	12,115	3,251
Total des CP sur AE antérieures à 2019	38,609		17,680	15,158	5,110	0,661
Total des CP sur AE 2019		20,800	3,120	8,085	7,005	2,590

2ème PARTIE :

BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2018

INVESTISSEMENT

TABLEAU DE SYNTHÈSE
BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2018

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2018	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2018	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
Enseignement supérieur		52,400	53,170	71,000
	HP	2,400	5,440	2,210
	PJ			15,260
	CP			0,530
	PR	50,000	47,730	53,000
Recherche		28,900	28,924	40,000
	HP	28,900	28,924	33,500
	PJ			5,500
	CP			1,000
	PR			
TOTAL		81,300	82,094	111,000
	HP	31,300	34,364	35,710
	PJ			20,760
	CP			0,530
	PR	50,000	47,730	54,000
				42,000

Enseignement supérieur

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2018	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2018	Prévision de consommation au 31/12
		M €	M €	M €
902 - Enseignement	52,400	53,170	71,000	47,896
23 - Enseignement supérieur	52,400	53,170	71,000	47,896
Bibliothèque et vie étudiante dans les établissements d'enseignement supérieur			4,300	0,921
<i>HP23-001</i>			0,240	0,281
<i>CP23-001</i>				0,050
<i>PJ23-001</i>			4,060	0,590
Bibliothèque et vie étudiante dans les établissements d'enseignement supérieur			4,300	0,921
Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur	50,000	52,130	65,000	46,425
<i>HP23-002</i>		4,400	0,270	0,004
<i>CP23-002</i>			0,530	0,236
<i>PJ23-002</i>			11,200	4,185
<i>PR23-002</i>	50,000	47,730	53,000	42,000
Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur	50,000	52,130	65,000	46,425
Orientation et formations supérieures	2,400	1,040	1,700	0,550
<i>HP23-009</i>				
Orientation et formations supérieures	1,400	0,115	1,275	0,300
Transition numérique des établissements ESR	1,000	0,925	0,425	0,250
TOTAL	52,400	53,170	71,000	47,896
HP	2,400	5,440	2,210	0,835
PJ			15,260	4,775
CP			0,530	0,286
PR	50,000	47,730	53,000	42,000

Recherche

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2018	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2018	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
909 - Action économique	28,900	28,924	40,000	22,600
92 - Recherche et innovation	28,900	28,924	40,000	22,600
Soutien à la recherche hors domaines d'intérêt majeur (DIM)	5,500	5,500	6,000	4,500
<i>HP92-001</i>	5,500	5,500	5,000	4,500
<i>PR92-001</i>			1,000	
Opérations immobilières "Recherche"			1,000	
Soutien aux équipements de recherche	5,500	5,500	5,000	4,500
Soutien aux domaines d'intérêt majeur (DIM)	19,300	17,376	30,900	16,000
<i>HP92-006</i>	19,300	17,376	25,400	15,000
<i>PJ92-006</i>			5,500	1,000
Soutien aux domaines d'intérêt majeur	19,300	17,376	30,900	16,000
Soutien au dialogue Sciences- Société	0,100	0,098	0,100	0,100
<i>HP92-007</i>				
Diffusion de la culture scientifique et technique	0,100	0,098	0,100	0,100
Soutien aux transferts de technologie	4,000	5,950	3,000	2,000
<i>HP92-008</i>				
Soutien aux projets de transfert de technologie des laboratoires et des établissements ESR	3,000	1,950	2,000	1,800
Soutien à la création d'espaces collaboratifs sur les campus	1,000	4,000	1,000	0,200
TOTAL	28,900	28,924	40,000	22,600
HP	28,900	28,924	33,500	21,600
PJ			5,500	1,000
PR			1,000	

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

Enseignement supérieur

902 - Enseignement

23 - Enseignement supérieur

Programme : Bibliothèque et vie étudiante dans les établissements d'enseignement supérieur

Action : Bibliothèque et vie étudiante dans les établissements d'enseignement supérieur

0,921 M€ de crédits seront mandatés en 2018.

Programme : Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur

Action : Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur

Au total sur ce programme, **52,130 M€** ont été affectés ce qui porte le taux d'affectation à 104%, un budget supplémentaire a en effet été attribué afin de permettre le financement d'une opération, hors CPER, pour l'IEP de Saint-Germain-en-Laye.

Les 5 opérations principales financées en 2018 sont :

- la construction du bâtiment dédié à l'**EHESS** sur le Campus Condorcet avec une dotation de **29,600 M€** qui a permis le lancement des travaux. Ce projet vise à regrouper sur un site unique les équipes de 8 unités de recherche aujourd'hui dispersées et accueillera environ 1000 personnes. Le jury du 25 mars 2016 avait désigné lauréat l'agence Pierre-Louis FALOCI.
- la **BDIC** (Bibliothèque de documentation internationale contemporaine) à Nanterre avec une dotation de **10,000 M€** en autorisations de programme permettra de réunir dans un nouveau bâtiment des collections jusqu'à présent dispersées et s'appuyant sur un projet scientifique et culturel, qui vise à une large ouverture au public (scolaire, collèges, lycées, étudiants et chercheurs) mais aussi au grand public. Ce projet de construction s'inscrit dans une politique ambitieuse de l'Université de Nanterre en termes de développement durable et transition énergétique et écologique.
- La restructuration de l'**ENVA** (Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort) avec une dotation de **5,700 M€** pour la 2ème phase des travaux en second œuvre des bâtiments Nocard et Chauveau. La vétusté des locaux a entraîné la perte d'une accréditation européenne indispensable au fonctionnement et au rayonnement de l'École. Les travaux ont démarré en 2018 et la fin des travaux est prévue fin 2019.
- La réalisation d'une **MDE** (maison des étudiants) sur le campus de Sénart pour l'**UPEC** grâce à une dotation de **0,400 M€**. La rénovation des locaux occupés par l'ancienne BU et libérés suite à la construction de la nouvelle BU permettra aux 3000 étudiants du site de bénéficier des services associés à la vie de campus dans un seul et même endroit.
- Une subvention de **4,400 M€**, hors CPER, au Conseil Départemental des Yvelines pour des travaux d'adaptation et de rénovation ainsi que des réaffectations et créations de locaux pour le développement de l'**IEP de Saint-Germain-En-Laye**, statutairement rattaché à l'Université de Cergy-Pontoise.

Par ailleurs, des études ont été lancées :

- pour le projet de **Living learning center de Cergy** qui a vocation à comporter une dynamique d'intégration urbaine, à faciliter les porosités entre la ville et le campus, à être un lieu de vie et de savoir facilitant la circulation du savoir de la maternelle, à l'université, à la formation tout au long de la vie, à l'entreprise dans le cadre d'un modèle économique innovant
- pour le lancement du concours d'architecture et ensuite les études de maîtrise d'œuvre de

l'opération de construction d'un bâtiment d'enseignement « **Première Pierre** » pour l'Université Paris Est Marne la Vallée (UPEM) afin d'accueillir les étudiants de l'Institut Francilien d'Ingénierie des Services (IFIS) actuellement hébergés dans un bâtiment mis à disposition par la Communauté d'Agglomération du Val d'Europe. Le mandataire retenu est la SAERP.

La prévision de mandatement au 31/12/2018 est de **46,425 M€** en crédits de paiement. Ce niveau d'exécution prévisionnel plutôt bas est notamment dû à des délais importants de remontée des demandes de versement de subvention par certains maîtres d'ouvrage ainsi qu'aux difficultés parfois rencontrées dans les fins d'opération du fait de la situation tendue du secteur de la construction.

Programme : Orientation et formations supérieures

Une affectation de **1,040 M€** a été votée en 2018 sur l'ensemble de ce programme soit un taux d'affectation de 53%.

Le mandatement sur ce programme d'ici le 31/12/2018 est évalué **0,550 M€**.

Action : Orientation et formations supérieures

En 2018, l'intégralité de la dotation prévue, soit **0,400 M€** ont été affectés pour permettre le fonctionnement et l'amélioration technique du portail de l'orientation afin de le rendre plus ergonomique. Après quelques mois de fonctionnement, il est apparu que la navigation entre les pages n'était pas fluide, aussi l'ergonomie du site a été revue pour faciliter l'accès à l'information en un minimum de clics. En cours d'année, 0,285 M€ ont été transférés sur le budget des lycées lorsque ce Pôle a repris la gestion du portail.

Par contre, la dotation de **1,000 M€** prévue pour financer des projets dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir, n'a pu être affectée. En effet, l'axe 3 du PIA « soutien à l'ingénierie de formation professionnelle et d'offres d'accompagnement innovantes » devait être opéré par la Caisse des dépôts et Consignations (CDC). Or celle-ci n'était pas autorisée à gérer les fonds des Régions. Une évolution législative était nécessaire pour cela et a bien été réalisée mais seulement en fin d'année, ce qui n'a pas permis le lancement de ce volet du PIA 3.

Action : Transition numérique des établissements ESR

Pour concilier « Smart Région » et « SRESRI » auprès des établissements d'enseignement supérieur, la Région a lancé en 2018 un deuxième Appel à Manifestation d'Intérêt avec l'ambition d'être un déclencheur au sein des établissements et de contribuer à l'innovation numérique dans les usages, les pratiques, et l'organisation de ces établissements.

Cette 2^{eme} édition des « Trophées Edtech » a permis de sélectionner 18 projets numériques innovants menés par des établissements d'enseignement supérieur publics, qui établiront les partenariats appropriés avec des entreprises innovantes du secteur, pour une subvention région de **0,925 M€**. Les défis sont nombreux pour les établissements du supérieur : évolution des publics, formation tout au long de la vie, co-élaboration et partage des savoirs, personnalisation des parcours, création d'emplois, évolution du métier d'enseignant / formateur, interaction et apprentissage collaboratif, ...

Recherche

909 - Action économique

92 - Recherche et innovation

Programme : Soutien à la recherche hors domaines d'intérêt majeur (DIM)

Action : Soutien aux équipements de recherche

5,500 M€ ont été affectés au cours de l'année, en faveur de neuf projets de recherche, hors des Domaines d'Intérêt Majeur labellisés en 2016, sur les 25 projets déposés dans le cadre de l'appel à projets SESAME 2018. Ces projets étaient répartis selon les thématiques suivantes : 4 en physique nucléaire – physique des lasers, 5 en imagerie – biologie, 5 en imagerie médicale – cancérologie, 3 en sciences de la matière, 3 en physique - métrologie, 5 en biologie.

Comme en 2018, la Région s'est appuyée sur les COMUE pour pré-sélectionner les projets des établissements. Au final trois projets de Sorbonne Paris Cité et de Paris Sciences Lettres ont été retenus, ainsi que de deux de l'Université de Paris Saclay et un hors COMUE.

La prévision de mandatement est de **4,500 M€** sur cette action.

Programme : Soutien aux domaines d'intérêt majeur (DIM)

Action : Soutien aux domaines d'intérêt majeur

17,376 M€ ont été affectés ou réaffectés (0,156 M€) en faveur des projets d'investissement d'une partie des DIM labellisés en 2016 et du GIP Genopole, soit 90% du budget alloué.

La prévision de mandatement est de **16,000 M€** sur ce programme.

Une enveloppe de **11,620 M€** a en premier lieu été mobilisée sur cette action, afin que des équipements scientifiques et des projets de recherche puissent être mis en place par les acteurs scientifiques impliqués dans huit des neuf Domaines d'Intérêt Majeur. En effet, les quatre DIM émergents ne pouvaient bénéficier de budget d'investissement sur la période 2017-2018 et le DIM Math'innov n'a fait aucune demande de financement d'équipements.

Quatre d'entre eux ont bénéficié d'une enveloppe de 1,500 M€, Science et ingénierie pour les technologies quantiques (SIRTEQ), Sciences des solides poreux (Respore), Thérapie génique, Technologies innovantes pour les Sciences de la Vie (ELICIT), les quatre autres ayant bénéficié d'enveloppes différentes, 0,120 M€ pour Islam en Ile-de-France : histoire, culture et société (PhasIF), 1,700 M€ pour Matériaux anciens et patrimoniaux (MAP), 1,800 M€ pour Astrophysique et les conditions d'apparition de la vie (ACAV+) et 2,000 M€ pour Santé humaine et santé animale (1Health).

Cette enveloppe a permis également d'apporter une participation régionale de **5,600 M€** au programme d'investissement 2018 du groupement d'intérêt public (GIP) Genopole, équivalent à celui de 2017, et ce, malgré le désengagement du Département de l'Essonne suite à l'application de la loi NOTRe et des nouvelles compétences des collectivités.

Le financement de la Région était dédié à l'acquisition d'équipements pour les laboratoires du site et la réalisation de travaux d'aménagement de locaux facilitant l'accueil d'entreprises liées aux biotechnologies.

Programme : Soutien au dialogue Sciences- Société

Action : Diffusion de la culture scientifique et technique

Une enveloppe de **0,091 M€** a été mobilisée pour le soutien en investissement, complémentaire du soutien en fonctionnement, de 14 des 29 projets de diffusion de la culture scientifique retenus à l'issue de la procédure annuelle d'appel à projets. A cela s'ajoutent pour **0,007 M€** pour des réaffectations d'AP.

La prévision de mandatement s'élève à **0,100 M€**.

Programme : Soutien aux transferts de technologie

5,950 M€ ont été affectés en 2018 sur ce programme pour développer les collaborations entre laboratoires et entreprises et favoriser la valorisation de la recherche en vue de la création d'entreprises. La prévision de mandatement s'élève à **2,000 M€**.

Action : Soutien aux projets de transfert de technologie des laboratoires et des établissements ESR

Dans le cadre de cette action, **1,950 M€** ont été affectés dans le cadre de l'intervention de la Région sur le volet 2 « accompagnement et transformation des filières » du Programme des Investissements d'Avenir (PIA 3) régionalisé. A pu ainsi être lancé pour sa première édition un appel à projets, en partenariat avec l'Etat, en faveur de la transformation des filières industrielles par le cofinancement d'équipements technologiques ou de plateformes au sein d'établissements de recherche publique, ouverts aux PME/ETI. Huit projets ont été déposés et trois sélectionnés pour un financement, moitié avance remboursable et moitié subvention, à parité entre l'Etat et la Région et à hauteur de 2,000 M€ au total.

1,800 M€ seront mandatés en crédits de paiement.

Action : Soutien à la création d'espaces collaboratifs sur les campus

L'enveloppe a été réalisée à hauteur de **4,000 M€** en AP, à comparer au 1,000 M€ inscrit au BP 2018. Un transfert depuis le budget du développement économique a permis d'assurer les financements et de répondre à la demande de création, sur les campus d'enseignement supérieur et de recherche, d'incubateurs et d'espaces de travail collaboratif. Ces lieux permettent à la fois d'assurer les transferts de connaissances et/ou de technologies entre les activités d'enseignement et de recherche de ces établissements et les entreprises en vue de la création d'entreprises et de renforcer l'attractivité des campus, en offrant des « hubs » de convivialité et de vie.

Deux nouveaux lieux emblématiques au cœur de deux campus parisiens, ont pu ainsi bénéficier de financements régionaux :

- le projet Paris Parc de Sorbonne Université, en vue de la construction au sein du campus de Jussieu, d'un bâtiment de 15 000 m², comprenant notamment un incubateur – pépinière - hôtel d'entreprises (IPHE) et des espaces dédiés à la convivialité et l'événementiel (boutiques, librairie, cafétéria, restaurant...). 1 500 m² minimum seront dédiés à l'activité d'incubation de projets de création d'entreprises innovantes.

- le projet de construction et d'aménagement d'espaces d'innovation (centre pour l'entrepreneuriat, learning center, centres de recherche, centre d'expérimentation numérique, espaces de travail collaboratif, etc.) de la Fondation Nationale des Sciences Politiques sur le site de l'Artillerie, futur lieu principal du campus urbain de Sciences Po en Ile-de-France. S'inscrivant dans le cadre du projet Campus 2022, le site de l'Artillerie réunira la grande majorité des centres de recherche de l'institution, quatre Ecoles professionnelles ainsi que des espaces d'innovation et offrira un ensemble unique de 22 000 m².

0,200 M€ de crédits de paiement seront mandatés en 2018.

FONCTIONNEMENT

TABLEAU DE SYNTHÈSE
BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2018

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2018	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2018	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
Enseignement supérieur		12,130	10,636	12,130
	HP	12,130	10,636	12,130
	PJ			8,722
	CP			8,722
	PR			
Recherche		18,900	18,724	21,000
	HP	18,900	18,724	21,000
	PJ			22,915
	CP			22,915
	PR			
TOTAL		31,030	29,360	33,130
	HP	31,030	29,360	33,130
	PJ			31,637
	CP			31,637
	PR			

Enseignement supérieur

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2018	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2018	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
932 - Enseignement	12,130	10,636	12,130	8,722
23 - Enseignement supérieur	12,130	10,636	12,130	8,722
Actions en faveur de la mobilité internationale	3,850	3,648	3,850	3,209
<i>HP23-004</i>				
Aide à la mobilité internationale des étudiants franciliens	3,850	3,549	3,850	3,050
Accueil des étudiants étrangers		0,099		0,079
Démocratisation de l'enseignement supérieur				0,066
Aide aux projets de coopération internationale des établissements				0,014
Accompagnement des conditions de vie et d'études des étudiants	6,750	6,766	6,750	5,293
<i>HP23-008</i>				
Développement de l'accès à l'enseignement supérieur	6,750	6,766	6,750	5,293
Orientation et formations supérieures	1,530	0,222	1,530	0,220
<i>HP23-009</i>				
Orientation et formations supérieures	1,530	0,222	1,530	0,220
TOTAL	12,130	10,636	12,130	8,722
<i>HP</i>	12,130	10,636	12,130	8,722

Recherche

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2018	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2018	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
939 - Action économique	18,900	18,724	21,000	22,915
92 - Recherche et innovation	18,900	18,724	21,000	22,915
Soutien à la recherche hors domaines d'intérêt majeur (DIM)	2,700	2,798	2,090	2,810
HP92-001				
Soutien aux pôles territoriaux	0,500	0,510	0,100	0,600
Allocations de recherche hors domaines d'intérêt majeur (DIM)	2,000	2,130	1,990	2,200
Soutien aux coopérations scientifiques	0,200	0,158		0,010
Evaluations, études, actions support	0,060	0,057	0,060	0,055
HP92-003				
Conseil scientifique régional	0,015	0,012	0,015	0,010
Evaluations, études, actions support	0,045	0,045	0,045	0,045
Soutien aux domaines d'intérêt majeur	14,790	14,678	17,900	18,000
HP92-006				
Soutien aux domaines d'intérêt majeur (DIM)	14,790	14,678	17,900	18,000
Soutien au dialogue sciences- société	0,750	0,623	0,650	1,400
HP92-007				
Diffusion de la culture scientifique et technique	0,750	0,623	0,650	0,600
Partenariat institutions- citoyens pour la recherche et l'innovation (PICRI)				0,800
Soutien aux transferts de technologie	0,600	0,568	0,300	0,650
HP92-008				
Actions d'animation des acteurs de la valorisation et du transfert	0,600	0,568	0,300	0,650
TOTAL	18,900	18,724	21,000	22,915
HP	18,900	18,724	21,000	22,915

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

Enseignement supérieur

932 - Enseignement

23 - Enseignement supérieur

Programme : Actions en faveur de la mobilité internationale

Une enveloppe de **3,648 M€** a été affectée en 2018 contre 3,184 M€ en 2017 pour soutenir la mobilité. L'ensemble des programmes ont profité de cette forte augmentation. La prévision de mandatement au 31/12/2018 est de **3,209 M€** en crédits de paiement.

Action : Aide à la mobilité internationale des étudiants franciliens

Une dotation de **3,001 M€** a été affectée en 2018, soit un soutien en augmentation de +5,5% par rapport à l'année 2017 (2,852 M€) pour l'aide à la mobilité internationale des étudiants en universités, grands établissements et écoles pour soutenir les projets de 90 établissements.

Une enveloppe d'un montant de **0,284 M€** a également été engagée permettant à 76 doctorants d'effectuer des travaux de recherche en sciences humaines et sociales à l'étranger (53 doctorants en 2017). Egalement, **0,199 M€** auront été dédiés en 2018 à la mobilité des BTS pour favoriser les séjours à l'étranger de 396 étudiants en STS (324 en 2017).

0,065 M€ auront été consacrés à l'ingénierie et au lancement du nouveau programme Etudiants-Ambassadeurs ainsi qu'à l'organisation d'évènements en direction des bénéficiaires des bourses mobilité de la Région.

3,050 M€ seront mandatés en crédits de paiement.

Action : Accueil des étudiants étrangers

Enfin **0,099 M€** auront permis, grâce au paiement de droits réservataires, d'accueillir 110 étudiants et chercheurs étrangers à la maison de l'Île-de-France.

0,079 M€ seront mandatés en crédits de paiement.

Programme : Accompagnement des conditions de vie et d'études des étudiants

Une enveloppe de **6,766 M€** a été affectée en 2018, contre 5,069 M€ en 2017, sur ce programme pour financer les bourses Aide au mérite et au DAEU mais également le coût de la formation des DAEU et les cordées de la réussite.

La prévision de mandatement en crédits de paiement est de **5,293 M€** au 31/12/2018.

Action : Développement de l'accès à l'enseignement supérieur

Pour l'aide régionale au mérite **4,035 M€** ont été affectés au titre du paiement des aides au mérite permettant de verser la troisième et dernière année de l'aide à la promotion 2016 et les premiers versements de l'aide à la promotion 2018 ainsi que l'organisation d'un évènement en faveur des boursiers. **0,100 M€** ont également été attribués au CROUS de Paris au titre de la participation aux frais de gestion du dispositif régional.

0,943 M€ ont été consacrés au soutien au passage du DAEU – diplôme d'accès aux études universitaires- afin d'accompagner 93 étudiants de l'année 2017-2018 et 850 étudiants inscrits en 2018-2019 avec une aide réévaluée à 1 000 € et **0,969 M€** ont été versés à 13 universités franciliennes pour co-financer la mise en œuvre des cours de préparation au diplôme d'accès aux études universitaires. Le

financement de la Région représente en moyenne en 51 % du budget de ces formations mais avec des parts très variables d'une université à l'autre (entre 28 et 71 %).

Une enveloppe de **0,719 M€** aura été consacrée par la Région en 2018 pour soutenir 44 cordées de la réussite dont 14 nouvelles et 30 renouvellements. Pour cette année scolaire, 15 931 lycéens (issus de 330 lycées franciliens) auront ainsi bénéficié d'un accompagnement. Les nouveaux projets conformément aux objectifs de la Région sont majoritairement portés par des lycées professionnels pour des cordées visant l'accès aux BTS. Toucher les jeunes scolarisés en zones rurales s'avère plus compliqué et un travail renforcé sera mené avec les acteurs en 2019.

Programme : Orientation et formations supérieures

Une affectation de **0,222 M€** a été effectuée en 2018 sur ce programme, soit seulement 28 % des crédits prévus.

Cette sous-consommation s'explique essentiellement par l'impossibilité de la Caisse des Dépôts et Consignations, opérateur désigné par l'Etat pour la mise en œuvre du PIA3 volet régional, de gérer les fonds des régions en 2018 sans une modification de ses statuts qui est intervenue trop tardivement pour mettre en œuvre les crédits prévus par la Région (1 M€).

Action : Orientation et formations supérieures

Une affectation de **0,222 M€** a été votée en 2018 pour le fonctionnement du portail ORIANE de l'orientation, des Trophées ORIANE de l'orientation et de la Digitale Académie de Montereau.

Cette première édition des Trophées Oriane a permis de consacrer 3 projets innovants émanant de deux opérateurs du réseau du Service Public régional de l'Orientation (SPRO), et d'une start-up. Ils visent des publics en forte demande d'orientation, et sont tous interopérables avec le portail régional Oriane.

La Digitale Académie de Montereau-Fault-Yonne est un équipement pensé comme un tiers lieu d'études supérieures à distance afin de permettre aux jeunes des quartiers prioritaires de la commune et des communes alentours qui ne peuvent se rendre physiquement sur les lieux d'enseignement supérieur de suivre les enseignements à distance. Ce mini campus, entièrement équipé en numérique, offre également un accompagnement personnalisé aux jeunes qui le fréquentent. Créeée en 2017, la première Digitale Académie a déjà permis d'accueillir environ 70 jeunes de 17 à 25 ans avec des résultats probants.

La prévision de mandatement en crédits de paiement sur cette action est estimée à **0,220 M€** au 31/12/2018.

Recherche

939 - Action économique

92 - Recherche et innovation

Programme : Soutien à la recherche hors domaines d'intérêt majeur (DIM)

2,798 M€ ont été affectés sur ce programme.

Action : Soutien aux pôles territoriaux

0,510 M€ ont été dédiés à l'activité du réseau ACC&SS Paris-Île-de-France, en faveur du soutien à l'accueil des chercheurs étrangers en mobilité et donc de l'attractivité de notre territoire. Ce réseau, dont la coordination est assurée par la CIUP, fédère quatre centres implantés sur sept sites en Ile-de-France : Acc&ss Paris Nord, Acc&ss Paris Centre, Acc&ss Paris Est, Acc&ss Science accueil sur le territoire sud francilien. Les centres Acc&ss Paris Nord, Acc&ss Paris Centre et Acc&ss Paris Est sont gérés par la Cité internationale universitaire de Paris (CIUP). Le centre Acc&ss Science accueil est géré par l'association Science Accueil.

0,600 M€ de crédits de paiement devraient être mandatés sur cette action.

Action : Allocations de recherche hors domaines d'intérêt majeur (DIM)

2,130 M€ ont été mobilisés sur cette action et répartis comme suit :

- 0,699 M€ pour le financement à 100% par la Région de quatre "Chaires d'excellence" (dites "Blaise Pascal") sur quatorze candidatures. Ces chaires d'excellence ont vocation à accueillir des chercheurs étrangers de toutes disciplines et de réputation mondiale, renforçant ainsi la visibilité et l'attractivité de la Région Île-de-France. Les chercheurs retenus en 2018, viennent de Grèce, de Taïwan et des Etats-Unis. Pour la première année, le dispositif a été internalisé et géré directement par la Région, et non plus par la Fondation de l'ENS. Comme pour d'autres appels à projets, la Région s'est également appuyée sur les COMUE.

- 1,431 M€ pour le financement de douze allocations de recherche doctorales pour soixante-quatre candidatures sur la thématique de la Santé, ainsi que deux allocations supplémentaires qui portent sur l'évolution de la mémoire individuelle et collective des attentats du 13 novembre 2015.

Les dossiers « Santé » étaient répartis selon les thématiques suivantes : vingt-sept en cancérologie, vingt-quatre en neurosciences et treize en maladies cardiovasculaires. Les allocations proposées bénéficient à cinq COMUE, dont cinq pour Sorbonne Paris Cité, trois pour Sorbonne Université, deux pour Paris Saclay, une pour Paris Sciences et Lettres et une pour l'Université Paris Est.

Les allocations de recherche représentent pour chaque allocataire 2 700 € bruts par mois de salaire pendant les trente-six mois maximum de leur thèse.

2,200 M€ de crédits de paiement devraient être mandatés sur cette action.

Action : Soutien aux coopérations scientifiques

0,158 M€ ont été mobilisés pour :

- favoriser les rencontres entre chercheurs et entreprises, développer les échanges scientifiques et technologiques et renforcer également l'attractivité internationale de l'Île-de-France. Treize événements scientifiques et / ou technologiques ont ainsi été retenus sur les trente-deux candidatures de l'appel à projets 2018 (0,143 M€). Les événements scientifiques et technologiques proposés seront organisés en Île-de-France entre le 1er novembre 2018 et le 31 décembre 2019. Ces initiatives – sous forme de colloques, de manifestations scientifiques, de challenges, etc. – participent non seulement à renforcer les compétences scientifiques et technologiques de l'Île-de-France mais assurent également une visibilité à l'international des universités et des campus franciliens, que la Région souhaite voir devenir de rang mondial,

- financer une part de la prestation du cabinet de consultants retenu pour le montage du projet européen Cofund (0,005 M€), le restant (0,020 M€) étant pris en charge sur le budget Europe,

- réaffecter des crédits à la 9ème conférence HIV Science (0,010 M€).

0,010 M€ de crédits de paiement devraient être mandatés sur cette action.

Programme : Evaluations, études, actions support

Action : Conseil scientifique régional

Une enveloppe de **0,012 M€** a été affectée pour permettre le fonctionnement du nouveau Conseil scientifique régional, en particulier pour accompagner la mobilisation de ses vingt membres sur la procédure de labellisation des nouveaux Domaines d'Intérêt Majeur (DIM), mais aussi pour contribuer à l'évaluation des dispositifs et soutiens que la Région apporte aux communautés scientifiques.

0,010 M€ devraient être mandatés en 2018.

Action : Evaluations, études, actions support

0,045 M€ ont été affectés sur cette action pour financer notamment des actions de communication et d'achat de visibilité.

Le même niveau de crédits de paiement devrait être mandaté sur cette action.

Programme : Soutien aux domaines d'intérêt majeur

Action : Soutien aux domaines d'intérêt majeur (DIM)

Une enveloppe de **14,678 M€** a été mobilisée afin de soutenir en fonctionnement, à hauteur de :

- 9,751 M€, les 13 nouveaux Domaines d'Intérêt Majeur labellisés sur la période 2017-2020. Le soutien de la Région porte sur des allocations de recherche (doctorales et postdoctorales), des colloques scientifiques, etc.
- 4,667 M€ le fonctionnement du GIP Genopole, soit 2,600 M€ de plus qu'en 2016, correspondant au financement en 2016 du Département de l'Essonne au GIP. Suite à la loi NOTRe et à la nouvelle répartition des compétences entre collectivités, le Département a donc dû se désengager du financement du GIP Genopole.
- 0,260 M€ de réaffectations de subventions caduques.

18,000 M€ de crédits de paiement devraient être mandatés sur cette action.

Programme : Soutien au dialogue sciences- société

0,623 M€ d'autorisations d'engagement ont été affectés en 2018 sur ce programme et **1,400 M€** devraient être mandatés en crédits de paiement.

Action : Diffusion de la culture scientifique et technique

Une enveloppe de **0,540 M€** en AE a été mobilisée sur cette action pour le lancement de l'appel à projets annuel CSTI 2018 « La science pour tous » destiné à favoriser la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle, auprès de tous les publics, en particulier les scolaires.

Vingt-neuf projets de médiation scientifique organisés en Île-de-France, sur les cinquante-deux projets reçus, ont ainsi été co-financés dans le cadre de cet appel à projets, destiné à encourager des actions développant la capacité des citoyens à se saisir des enjeux liés aux avancées des connaissances scientifiques, techniques ou industrielles et à inciter les interactions entre laboratoires, associations et entreprises.

Par ailleurs, cette enveloppe a aussi permis de financer pour la première année le fonctionnement de la Maison d'Initiation et de Sensibilisation aux Sciences (MISS) pour **0,060 M€** et de réaffecter des crédits pour des projets dont les subventions étaient caduques (**0,023 M€**).

0,600 M€ de crédits de paiement seront mandatés en 2018.

Action : Partenariat institutions- citoyens pour la recherche et l'innovation (PICRI)

0,800 M€ seront mandatés en crédits de paiement pour couvrir les engagements passés.

Programme : Soutien aux transferts de technologie

Action : Actions d'animation des acteurs de la valorisation et du transfert

0,568 M€ ont été mobilisés sur cette action, répartis comme suit :

- 0,218 M€ en faveur de plusieurs programmes en faveur de l'entrepreneuriat étudiant ont été reconduits en 2018 : Prix Tremplin PEPITE Ile-de-France, PEPITE Start'up à Station F, la coordination inter-PEPITE au bénéfice des étudiants entrepreneurs franciliens, les Entrepreneuriales Ile-de-France,
- 0,300 M€ en faveur d'Optics Valley afin d'animer le réseau de l'optique et de la photonique francilienne,
- 0,050 M€ en faveur de BPI comme frais de gestion et d'instruction pour l'appel à projets « SESAME PIA Filières », dans le cadre du programme PIA 3 régionalisé.

0,650 M€ devraient être mandatés sur cette action.